

Attestation de réussite

FR-FOR-46-N°

FORMATION

Pompe à chaleur en habitat individuel

À la suite d'une participation volontaire à l'épreuve de validation des connaissances

de Pompe à chaleur en habitat individuel

et après analyse des résultats de l'évaluation, l'attestation de réussite est délivrée à :

Nom : JOSEPH Prénom : Vincent

De l'entreprise : ALEXANDRE RAMONAGE

Située à : VERNEUIL SUR SEINE

Dans l'organisme : COSTIC

Encadré par : CONNAN Gerard

Note au QCM de validation : 28/30 Evalué le : 25 février 2022

Avis à l'évaluation pratique : Favorable Evalué le : 25 février 2022

Ce document n'est pas un certificat de qualification mais une des pièces constitutives du dossier de demande de qualification RGE du système concerné. Pour faire une demande de qualification, nous vous invitons à prendre contact avec l'un de ces organismes de qualification conventionné par les pouvoirs publics : QualiPAC, QualiPAC CET (Qualit'EnR), Qualibat ou Qualifelec.

Pour plus d'information : www.ademe.fr

